

MODIFICATIONS APPORTEES AU PROSPECTUS DE CARMIGNAC PORTFOLIO

Luxembourg, le 29 novembre 2024

AVIS AUX ACTIONNAIRES

Cher Actionnaire,

Nous vous remercions de la confiance que vous nous manifestez et sommes heureux de vous compter parmi les actionnaires de « Carmignac Portfolio » (la « Société »).

Ce document est important et requiert votre attention. Cette lettre vous est adressée en votre qualité d'investisseur dans un des Compartiments de « Carmignac Portfolio » mentionné ci-dessous (chacun un « Compartiment »).

Pour toute question se rapportant au présent avis, veuillez consulter votre conseiller professionnel.

1. CHANGEMENT D'INDICATEUR DE REFERENCE POUR LES COMPARTIMENTS « PATRIMOINE EUROPE » ET « GRANDE EUROPE »

Le fournisseur d'indicateurs de référence de **Carmignac Portfolio Grande Europe** et **Carmignac Portfolio Patrimoine Europe** sera remplacé par MSCI Limited (« MSCI ») pour des raisons commerciales. Les indicateurs de référence de ces Compartiments étaient précédemment fournis par Stoxx Ltd (« Stoxx »).

Les nouveaux indicateurs de référence de MSCI ont été soigneusement sélectionnés et sont détaillés dans le tableau ci-dessous.

Compartiment	Indicateur de référence actuel	Nouvel indicateur de référence
Carmignac Portfolio Grande Europe	STOXX Europe 600 NR Index	MSCI Europe NR Index
Carmignac Portfolio Patrimoine Europe	40% STOXX Europe 600 NR Index 40% ICE BofA All Maturity All Euro Government Index	40% MSCI Europe NR Index 40% ICE BofA All Maturity All Euro Government Index

	20% €STR Capitalized Index	20% €STR Capitalized Index
--	----------------------------	----------------------------

Les indicateurs Stoxx 600 Europe et MSCI Europe NR sont très similaires. Au cours des cinq dernières années, ils ont enregistré une performance presque identique et affiché une corrélation de 99,9%, avec des pondérations géographiques également très proches.

Nous pensons donc que les indicateurs de référence MSCI constituent une bonne alternative à leurs homologues fournis par Stoxx et qu'il n'y a pas d'impact significatif pour les investisseurs.

Le changement susmentionné prendra effet le 1^{er} janvier 2025.

2. MODIFICATION DES HEURES LIMITES DE RECEPTION DES ORDRES POUR LE COMPARTIMENT « ASIA DISCOVERY »

Les heures limites quotidiennes de réception des ordres de souscription, de rachat et de conversion, à exécuter à la Valeur nette d'inventaire d'un Jour de valorisation donné (« heures limites de réception des ordres »), seront modifiées pour « **Carmignac Portfolio Asia Discovery** ».

Les ordres doivent être reçus avant 13h30 CET au lieu de 18h00 CET le jour précédant le Jour de valorisation. Ce changement reflète l'évolution de la stratégie d'investissement du Compartiment, qui se concentre sur l'Asie, une région dans laquelle les marchés ferment plus tôt qu'en Europe.

Le changement susmentionné prendra effet le 1^{er} janvier 2025.

3. CONVERSION DE CERTAINES CLASSES D'ACTIONS

L'examen des classes d'actions disponibles au sein des Compartiments a révélé qu'un petit nombre d'entre elles affichent un niveau d'actifs trop faible, qui ne permet pas de gérer les investissements de manière rentable. Par conséquent, les classes d'actions suivantes seront liquidées et les investissements dans ces actions seront échangés (convertis) contre des actions correspondantes au sein de chaque Compartiment.

Les investisseurs sont priés de noter que la devise de libellé, la couverture de change, la politique de dividende ou les commissions des actions à convertir peuvent différer de celles des actions à recevoir,

tel qu'indiqué dans la colonne « Impact pour les investisseurs » ci-dessous. La stratégie d'investissement demeurera inchangée.

Compartiment	Classe d'actions à convertir	Classe d'actions à recevoir	Impact pour les investisseurs
Carmignac Portfolio Climate Transition	FW EUR Acc (LU1623762090)	F EUR Acc (LU0992629237)	Baisse des commissions de gestion mais application d'une commission de performance
Carmignac Portfolio Emergents	A CHF Acc Hdg (LU1299303062)	F CHF Acc (LU0992626563)	Baisse des commissions de gestion ; pas de couverture de change
Carmignac Portfolio Asia Discovery	F USD Acc Hdg (LU0992630169)	F EUR Acc (LU0992629740)	Couverture en EUR plutôt qu'en USD
Carmignac Portfolio Emerging Patrimoine	F USD Acc Hdg (LU0992632025)	F EUR Acc (LU0992631647)	Couverture en EUR plutôt qu'en USD
Carmignac Portfolio Global Bond	F USD Ydis Hdg (LU2278973172)	F USD Acc Hdg (LU0992630912)	Capitalisation au lieu d'une distribution annuelle
Carmignac Portfolio Global Bond	Income A CHF Hdg (LU1299301876)	A CHF Acc Hdg (LU0807689822)	Capitalisation au lieu d'une distribution mensuelle
Carmignac Portfolio Grande Europe	F CHF Acc Hdg (LU0992628932)	F EUR Acc (LU0992628858)	Couverture en EUR plutôt qu'en CHF
Carmignac Portfolio Patrimoine	F EUR Ydis (LU1792391671)	Income F EUR (LU1163533778)	Distribution mensuelle au lieu d'une distribution annuelle
Carmignac Portfolio Patrimoine	F GBP Acc (LU0992627884)	F GBP acc Hdg (LU0992627967)	Couverture en GBP au lieu d'une classe non couverte en GBP
Carmignac Portfolio Patrimoine	Income A CHF Hdg (LU1163533695)	A CHF Acc (LU1299305513)	Capitalisation au lieu d'une distribution mensuelle

Les souscriptions aux actions à échanger seront suspendues à partir du 16 décembre 2024.

Le changement susmentionné prendra effet au terme d'une période de préavis d'un (1) mois, le 1^{er} janvier 2025. Les Actionnaires qui détiennent des actions à convertir et qui ne sont pas d'accord avec la conversion ont le droit de demander le rachat de leurs actions sans frais dans les trente (30) jours suivant la publication d'un avis aux actionnaires.

4. LA CATEGORIE « AUTRES COMMISSIONS » SERA RENOMMEE « COMMISSION DE SERVICE »

Le Conseil d'administration a décidé de renommer la catégorie « Autres commissions » en « Commission de service », un intitulé plus descriptif et mieux aligné sur les pratiques du marché au Luxembourg.

Outre le changement de nom, le Conseil d'administration fournira également une description plus complète et plus détaillée de la « Commission de service » dans le prospectus afin d'améliorer la transparence et de détailler le contenu de cette commission.

Ce changement de dénomination de la commission est strictement descriptif. Il ne modifie pas la commission prélevée par les Compartiments.

Le changement susmentionné prendra effet le 29 novembre 2024.

5. COUTS EXTRAORDINAIRES LIES A UNE ACTION EN JUSTICE ABOUTISSANT A UN GAIN FINANCIER POUR LES COMPARTIMENTS

Le prospectus sera modifié pour indiquer et préciser que, dans des circonstances spécifiques, lorsque la Société de gestion a intenté une action en justice au nom de la Société qui a généré un gain financier pour le(s) Compartiment(s), les frais extraordinaires résultant de cette action peuvent être imputés au(x) Compartiment(s) concerné(s).

La nouvelle description dans la section relative aux frais précise que des frais juridiques externes (extraordinaires) peuvent être facturés au Compartiment dans le cas où ce dernier reçoit une compensation à la suite de la procédure juridique qui a donné lieu à ces frais. Dans la pratique, lorsque la Société de gestion est parvenue à protéger les droits financiers du Compartiment par le biais d'un litige, d'une action collective ou d'une autre action en justice qui a abouti à des gains financiers pour le(s) Compartiment(s) **et** lorsque des frais extraordinaires raisonnables ont été encourus par la Société de gestion sous la forme de frais juridiques externes, la Société de gestion est en droit de facturer ces dépenses externes extraordinaires à la Société et/ou aux Compartiments concernés (à concurrence du montant correspondant aux dépenses juridiques externes).

Le changement susmentionné prendra effet le 29 novembre 2024.

Meilleures salutations,

Mark DENHAM
Président du Conseil d'administration

Le prospectus pour la Suisse, les documents d'informations clés, les statuts, les rapports annuels et les rapports semestriels pour la Suisse, ainsi que – dès que disponible - les modifications intégrales du prospectus pour la Suisse, sont disponibles sans frais auprès du Représentant en Suisse.

Représentant en Suisse :

CACEIS (Switzerland) SA

Route de Signy 35

CH-1260 Nyon

Service de paiement en Suisse :

CACEIS Bank, Montrouge, succursale de Nyon / Suisse

Route de Signy 35

CH-1260 Nyon

ISIN :

Point 1 :

A EUR Acc (LU0099161993), A CHF Acc Hdg (LU0807688931), A USD Acc Hdg (LU0807689079)
A EUR Ydis (LU0807689152), E EUR Acc (LU0294249692), F EUR Acc (LU0992628858),
F EUR YDis (LU2139905785), F CHF Acc Hdg (LU0992628932), FW EUR Acc (LU1623761951),
FW GBP Acc (LU2206982626), FW USD Acc Hdg (LU2212178615), I EUR Acc (LU2420652633)
IW EUR Acc (LU2420652807), A EUR Acc (LU1744628287), AW EUR Acc (LU1932476879),
Income A EUR (LU2490324840), E EUR Acc (LU2490324683), F EUR Acc (LU1744630424),
F EUR YDis (LU2369619742), FW EUR Acc (LU2490324766).

Point 2 :

A EUR Acc (LU0336083810), A USD Acc Hdg (LU0807689582), F EUR Acc (LU0992629740)
USD Acc Hdg (LU0992630169), FW EUR Acc (LU1623762256), FW GBP Acc (LU0992630086)
I EUR Acc (LU2420651155), IW GBP Acc (LU2427320499)

Point 3 :

FW EUR Acc (LU1623762090), A CHF Acc Hdg (LU1299303062), F USD Acc Hdg (LU0992630169),
F USD Acc Hdg (LU0992632025), F USD Ydis Hdg (LU2278973172), Income A CHF Hdg (LU1299301876),
F CHF Acc Hdg (LU0992628932), F EUR Ydis (LU1792391671), F GBP Acc (LU0992627884),
Income A CHF Hdg (LU1163533695)

Points 4 et 5 :

Tous les codes ISIN.